

Utiliser les Applications thématiques début 2021 Version du 15 mars 2021.

<u>Préambule</u>

Les applications thématiques de la plateforme Territoriale GUYANE-SIG nécessitent la présence du plugin Adobe Flash Player sur votre navigateur web. Cette technologie est devenue obsolète depuis le 31 décembre 2020 avec une déclinaison opérationnelle de l'arrêt de cette maintenance au sein des navigateurs web qui s'est précisée fin 2020.

En collaboration avec Adobe, les principaux éditeurs de navigateurs web bloquent depuis le 12 janvier 2021 la navigation sur les sites construits à partir de cette technologie. Il existe néanmoins plusieurs solutions qui permettant encore d'utiliser flash en mode plug-in jusqu'au début du 2nd semestre 2021, date à laquelle sera déployée la nouvelle technologie.

Nous avons testé l'accès avec Opéra dans sa version portable n°54.0.2952.46 pour lequel nous décrivons ci-dessous la procédure d'installation. Vous devrez disposer de droits d'administration pour l'étape 2. Le concours de votre responsable informatique sera donc nécessaire.

Etape 1 – Préparation de l'installation :

- 1. Téléchargez le guide et le pack de fonctionnement disponibles sur Guyane-SIG.
- 2. Décompressez le fichier. Vous obtiendrez à la racine :
 - 1 dossier : Opera_portable,
 - 2 fichiers « FlashPlayerNpapi.exe » et « FlashPlayerPpapi.exe ».

Etape 2 – Installation :

(Nécessite de disposer des droits d'administration sur le poste informatique)

- 3. Désinstallez toutes les versions de flash player présentes sur votre poste informatique,
- 4. Déconnectez votre poste informatique du réseau et à son point d'accès internet,
- 5. Installez Adobe Flash Player en lançant successivement « FlashPlayerNpapi.exe » puis « FlashPlayerPpapi.exe ». Au cours de l'installation, vous devrez pour chaque fichier :
 - Accepter les conditions générales d'utilisation d'Adobe Flash Player,
 - Impérativement indiquer dans les préférences de flash (fenêtre qui suit l'installation) « Ne jamais rechercher les mises à jour »,
- 6. Reconnectez votre poste informatique au réseau et à son point d'accès internet,
- 7. Déplacez le dossier « Opera_portable » et tout son contenu dans votre dossier utilisateur.

Etape 3 - Lancement :

- 8. Lancez Opera depuis le fichier « opera.exe » présent dans le dossier « Opera_portable »,
- 9. Saisissez l'URL de Guyane-SIG <u>www.guyane-sig.fr</u> pour accéder à l'ensemble des ressources de la Plateforme Territoriale.